

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du

JOURNAL,
Rue Saint Jean n. 39.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX
de

L'ABONNEMENT
3 piastres par mois.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fêtes exceptés. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Jeudi 20. — Bataille d'Abensberg, par Napoléon, contre les Autrichiens (1809).
" Passage du Rhin, par le général Moreau, contre les Autrichiens (1797).
" Combat d'Abou-Djirhich, par le général Davoust, contre les Mamelouks (1799).

AVIS.

Le Distributeur du Journal étant changé, ceux de nos abonnés qui n'auraient pas reçu le Patriote hier sont priés de le faire demander au Bureau, rue San Juan, n. 39, où il sera fait droit à leurs réclamations.

On demande une maison entière à louer. S'adresser au bureau du Patriote.

FRANCE.

HAVRE, 30ME LETTRE.

L'ordonnance qui crée les ministres-d'état n'a pas été improvisée : depuis long-temps il était question de ce retour à une institution dont les trois journées avaient fait raison. Voici la pensée qui domine cet acte. Depuis 1830 le pouvoir a été l'apanage d'une classe de titulaires qui ne brille pas par le désintéressement. De là, deux sortes de scandales : l'un de la part de ministres en exercice qui, avant de résigner leurs portefeuilles, cherchaient à se ménager un asyle élevé par leur ambition ; l'autre de la part de ministre déclassé qui, en vue seulement du salaire, formaient des intrigues et rendaient le gouvernement impossible. Ainsi l'on avait vu M. Persil entrer à la monnaie sur le cadavre à peine refroidi de M. de Sis-ty ; ainsi, M. d'Argout s'était installé à

la Banque; M. Barthe à la cour des comptes ; M. Ménilhou à la cour de cassation. Ce spectacle d'hommes qui se paient de leurs mains est peu édifiant pour les mœurs publiques et il importait de le faire cesser. D'un autre côté, il était temps aussi de mettre un terme à cette ardeur de curée, qui distingue les chasses parlementaires, et transforme le gouvernement représentatif en une véritable courre aux portefeuilles.

Telle est la justification de l'ordonnance, au point de vue le plus avantageux ; mais il y a deux réponses graves à faire à cette apologie, qui ne prétend que les cotés favorables de la mesure. En premier lieu, elle est dans la forme, tout le caractère du bon plaisir et d'un octroi royal. Dans les conditions d'initiative où elle se produit, elle s'impose et enchaîne d'une manière trop absolue la sanction de la chambre des députés. Quand on connaît M. Guizot, on comprend qu'il a voulu surtout faire un acte de monarchie et prouver que l'action de la couronne n'est pas aussi passive, ni aussi secondaire qu'on le suppose. Si le précédent réussit, il pourra donner lieu à d'autres tentatives du même genre ; s'il échoue, ce qui n'est point à croire, on en prendra note pour plaindre la couronne, qui ne peut pas décrier spontanément une mesure utile sans encourir les jalousies parlementaires. De toutes les manières, M. Guizot a voulu faire quelque chose pour la dynastie, et comme il le dit, pour l'éclat du trône. Mais l'atteinte aux droits parlementaires n'en subit pas moins, et à la faveur d'un pareil empiétement, bien des entreprises contre la liberté pourraient, plus tard, être justifiées.

Ensuite on peut dire que le moment est assez mal choisi pour mettre de nouvelles sommes à la charge des contribuables. Les budgets tendent chaque année à prendre des proportions démesurées. On ne sait où s'arrêtera le chiffre annuel que l'on demande au pays. On craint les ambitions des hommes qui se reti-

rent du pouvoir, et l'on veut les déarmer avec de l'argent. C'est d'abord peu moral, et ensuite c'est injuste. Un employé qui a servi le pays pendant trente ans se retire avec une pension de six mille francs au maximum, et un homme qui n'aura fait que passer aux affaires, par exemple un ministre des trois jours, se trouvera nanti d'un traitement de vingt mille francs. On répond à cela que les nominations, dans le cercle des catégories, seront facultatives, mais loin de servir l'ordonnance, cette considération lui fait du tort. Le titre de ministre-d'état sera une sorte de prime de bonne conduite ; il servira à enchaîner l'indépendance, à désarmer les révélations de ceux qui auront passé au pouvoir. On en fera une condition, et cette faveur sera l'objet de plus d'un pacte secret. Les défenseurs de la mesure espèrent surtout, au moyen de cette espèce d'amortissement, conjurer la guerre systématique de portefeuilles qui se poursuit depuis dix années. Cette guerre, loin de s'en trouver apaisée, changera seulement de caractère, et redoublera d'intensité. Les ministres démissionnaires trouveront peut-être un dédommagement qui les rendra moins impatients ; mais que de nouvelles ambitions vont surgir dans la chambre, en vue du titre de ministre-d'état ! Tout procureur-général, avocat, industriel, propriétaire aura la prétention de passer un pouvoir, ne fût-ce que pour toucher à ce rameau d'or. Les notabilités capituleront peut-être devant l'ordonnance ; mais les médiocrités deviendront intraitables, et l'intrigue au lieu de s'agiter entre cinq ou six noms éminents, descendra dans les couches secondaires de la chambre.

Voilà l'écueil évident et encore inaperçu de la mesure. Cependant, quoique funeste au fond et inconstitutionnelle dans la forme, elle a les plus grandes chances de succès. On ne pense pas qu'elle rencontre, dans les chambres, d'autre résistance que celle de la gauche et de l'extrême gauche. Aucun des hommes qui ont passé aux affaires n'élève d'objection, comme

FEUILLETON.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

(Suite et Fin.)

Les jours de séance, à l'Institut, dans la classe des sciences, le premier consul aimait qu'un des membres de cette docte assemblée vint le soir lui rendre compte de ce qui avait été discuté. Empereur, il s'institua protecteur de toutes les classes, mais en même temps il voulut conserver le titre de membre de la classe des sciences physiques et mathématiques (section de mécanique), qu'il avait obtenu n'étant encore que général. Il avait été élu au scrutin secret, le 5 nivose an 6 (26 décembre 1798), alors que, de retour de l'armée d'Italie, après le traité de Campo-Formio, il soumettait au directeur son plan de la conquête d'Egypte. Le lendemain de son élection (6 nivose) il parut pour la première fois à l'Institut, en prenant place à côté de M. Prony, qu'il créa baron plus tard ; et, pour son début, il fit partie, avec ce dernier et Monge, d'une commission chargée

d'examiner une mécanique de Hainin, appelée *cachet typographique*. Le rapport, fait par Napoléon et écrit de sa belle écriture, est déposé dans les archives de l'Institut, où nous l'avons tenu dans nos mains.

Consul, Napoléon assistait souvent aux séances de l'Institut, qui se tenaient alors au Louvre, dans la salle d'exposition connue sous le nom de *Salon carré*. Il s'y rendait directement des Tuileries, en passant par la grande galerie. A son entrée dans la salle, la séance était suspendue ; la présidence lui était offerte, et la discussion était reprise. Empereur, il ne vint que deux ou trois fois à l'Institut, mais il voulut que son nom continuât de figurer en tête de toutes les listes des membres de la classe dont il faisait partie. Aussi, dans les annuaires publiés de 1805 à 1815, lit-on en tête de cette nomenclature : "S. M. l'empereur et roi, protecteur" ; et à la première ligne du chapitre relatif à la classe des sciences mathématiques : "L'empereur, nommé membre de la section le 5 nivose an 6. Plus tard, en 1815, Napoléon fut du nombre des membres de l'Institut éliminés par ordonnance royale de Louis XVIII, contresignée Vaublanc, le même qu'il avait fait préfet de la Moselle.

Quand on sait bien les choses, on aime à en parler. C'est ainsi que l'illustre Cuvier aimait à parler des sciences naturelles ; il en parlait bien, mais quelquefois un peu longuement. Napoléon, homme concis s'il en fut, écoutait avec plaisir ce savant, pourvu qu'il arrivât sans trop de préambule aux conclusions qu'il lui importait de connaître. Un jour que M. Cuvier, se trouvant faire partie d'une députation, était venu à Saint-Cloud pour complimenter l'empereur ; à peine celui-ci l'eut-il aperçu qu'il alla droit à lui :

— Bonjour, monsieur Cuvier, lui dit-il du ton le plus gracieux ; je suis bien aise de vous voir. A propos ! qu'avez-vous fait la semaine dernière à l'Institut ?

— Sire, nous nous sommes beaucoup occupés du sucre de betteraves.

— Ah ! ah ! c'est bien. Et l'Institut pense-t-il que le sol de la France soit propre à la culture de la betterave ?

Pour répondre à cette question aussi simple que nettement posée, M. Cuvier, en véritable savant, entama une dissertation géologique sur le sol, puis passa à l'histoire naturelle de la betterave, et quand il en vint à ses conclusions, l'empereur n'écoutait plus depuis longtemps. Le silence seul du professeur le fit s'aperce-

on le devine, sur l'aumône déguisée qu'on veut leur procurer. Dans le siècle où nous vivons, personne ne refuse vingt mille francs par an contre un service purement honorifique. Le roi en avait parlé depuis longtemps à MM. Molé et Thiers, qui y ont acquiescé avec reconnaissance, et se résignent sans peine à faire partie de la première promotion. Des ouvertures ont été faites à MM. Passy, Dufaure et Vivien, les seuls hommes dans la chambre qui exercent quelque influence sur l'appoint de la majorité. M. Passy accepte selon son habitude; MM. Dufaure et Vivien s'en défendent encore, mais ils accepteront très certainement. Vis-à-vis de ces messieurs, la plus grande difficulté est de les lier avant le vote des chambres. L'un et l'autre pensent que la mesure doit arriver devant les chambres dégagées de noms propres, pour que la discussion ne dégénère pas en question de personnes. C'est aussi l'avis de toutes les personnes sages; ce n'est pas celui de M. Guizot, qui voulait par cette promotion anticipée, faire une diversion éclatante, et enchaîner la majorité dans les chefs qu'elle est habituée à suivre.

(Journal du Havre.)

MONTEVIDEO.

A Monsieur Pichon.

Vous vous plaindrez peut-être, Monsieur, de mes importunités; mais je veux vous combattre jusqu'au bout avec vos propres armes, et j'espère qu'elles seront d'une trempe assez fine pour me donner l'avantage sur vous; La droite logique n'a jamais eu peur des sophismes.

Vous êtes discret, et je ne vous dirai pas que les murs ont des oreilles, car de pareils moyens de savoir le vrai répugneraient à notre loyauté. Seulement ceux que vous avez choisis pour confidents, révèlent au public ce que vous leur exposez avec trop de franchise dans l'intimité. Déliez vous donc des flatteurs,

Présent le plus funeste

Qu'il ait pu faire aux consuls la colère céleste!

Nous, forts des droits de la guerre, nous utilisons de semblables hommes en les méprisant, et notre conscience est d'autant plus tranquille, qu'ils viennent d'eux-mêmes offrir des délations que nous sommes forcés d'accepter pour donner du renfort à notre bon sens.

Vous n'avez pas sans doute oublié l'époque toute récente où vous aviez l'air d'accepter un

voir de sa distraction.

—C'est à merveille, monsieur Cuvier, lui dit-il; mais l'Institut pense-t-il que le sol de la France soit propre à la culture de la betterave?

Le savant, jugeant qu'une préoccupation quelconque avait distrahit l'attention de l'empereur, reprit sa dissertation *ab ovo* et la continua jusqu'au bout. Napoléon, qui n'en demandait pas si long, se mit à penser de nouveau à autre chose; puis, quand M. Cuvier eut achevé de parler, il le salua avec ces mots.

—Je vous remercie beaucoup, monsieur Cuvier. La première fois que je verrai Berthollet, je demanderai si ces messieurs de l'Institut pensent que le sol de la France soit propre à la culture de la betterave.

Avant la campagne de Tilsitt (1807), l'empereur avait résolu dans sa pensée de rapprocher de son trône les débris de l'ancienne aristocratie; les gendarmes d'ordonnance furent créés par un décret impérial. Selon toutes les probabilités, ce corps d'élite était destiné à devenir, dans la suite, plus privilégié que ceux de la vieille garde. On le crut du moins, car beaucoup de jeunes gens riches, appartenant aux premières familles de France, s'enrôlèrent et s'équipèrent à leurs frais pour

blocus honteux dont les effets désastreux étaient spécialement dirigés contre les étrangers, et par conséquent contre nous; vous n'avez pas oublié les refus que vous avez signifiés à plus d'un capitaine qui sollicitait expédition afin de partir pour *Moldonado*. Eh bien! l'admirable politique qui motivait cette acceptation apparente de blocus, nous la connaissons parfaitement, grâce aux indiscrétions d'un homme que tous regardent comme votre émissaire, et qui est trop peu dangereux pour être craint.

Cette politique, la voici:

Lorsque vous eûtes reçu, avec une secrète satisfaction, comme le prétend l'homme dont nous parlons, la circulaire d'Oribé, et que le *National* annonça que le gouvernement du pays se disposait à publier un décret qui devait éloigner de cette capitale les bouches inutiles; vous fûtes persuadé que, placés entre l'alternative ou de prendre les armes pour avoir le droit et le pouvoir de veiller sur les lieux à nos intérêts, ou de nous éloigner momentanément d'un pays où nous avons, tous, nos moyens d'existence, nous n'hésiterions pas à demander votre protection, quoique déjà notre prise d'armes fut commencée.

Si le décret eût paru, vous deviez en profiter pour intimider un gouvernement qui nous a si bien accueillis, et que la France, que vous représentez, a reconnu et déclaré son allié. Vous qui semblez donner les mains à ceux qui nous menacent de mort, et qui souffrez si patiemment qu'on insulte et qu'on égorgé vos compatriotes, vous auriez fait généreusement de l'énergie *préméditée* contre ceux qui nous protègent et qui n'ont jamais démenti la bienveillance qu'ils nous accordent. C'eût été à la fois odieux et impolitique: c'était faire rejaillir sur nous un déshonneur qui aujourd'hui tombera... Dieu sait où! c'eût été couvrir d'opprobre le gouvernement qui vous a envoyé parmi nous: c'eût été, enfin, livrer à Rosas la République Orientale. Un pareil acte était le présage infaillible de la destruction future de nos relations commerciales avec ce beau pays; c'était, à la fois, dans l'Amérique du Sud, la mort de notre prestige, la mort de nos intérêts.

Deux circonstances ont tué votre projet: la première, c'est que le décret ne parut pas: la seconde, c'est, qu'abandonnés par vous, nous résolûmes de nous défendre et de nous sauver nous-mêmes, les armes à la main.

Alors votre imagination féconde (car elle est féconde, votre imagination) enfanta une conception plus bizarre et plus incompréhensible encore que celle que nous venons de citer. La

en faire partie. Chaque simple soldat avait un domestique pour penser ses chevaux. Ce corps si favorisé inspira naturellement une assez vive jalousie à beaucoup d'officiers distingués qui, sortis des rangs plébéiens, n'ambitionnaient rien tant que d'entrer dans la garde, même en abandonnant un grade; ils crurent avoir deviné les intentions de l'empereur dans le choix qu'il fit du vieux général de Montmorency-Laval pour colonel des gendarmes d'ordonnance.

Dès que la grande armée eut commencée ses opérations en Prusse, les domestiques furent supprimés dans ce corps d'élite et en résulta que, bien que composé d'hommes très braves sans aucun doute, mais habitué à toutes les aisances de la vie opulente, il fut assez mal tenu. Autre chose est de marcher courageusement à l'ennemi, ou d'être le palfrenier de son cheval, quand on n'en a pas l'habitude. Ceux des militaires que la création des gendarmes d'ordonnance avaient le plus offusqués, finirent par l'emporter auprès de Napoléon. Ce corps fut licencié après la campagne, et la plupart de ceux qui en avaient fait partie, regurent leur brevet d'officiers, dans des régiments de cavalerie.

Parmi les simples gendarmes d'ordonnance il en était un, M. d'Albignac, qui était comme on dit vulgairement, à tu et à toi avec son colonel. Arrivé en Prusse, il aborda un matin M. de Montmorency et lui demanda

voici: un homme qui jouit de toute votre confiance insinua qu'une fois les armes à la main, nous agirions avec logique en réclamant le remboursement des patentes et des impôts que nous avons déjà payés, pour contribuer aux frais de la guerre présente. Vous avez dû savoir, M. le consul, avec quel e indignation, avec quel mépris cette insinuation fut accueillie par tous; vous avez dû comprendre que notre loyauté a rejeté loin d'elle ces arrières pensées déshonorantes. Nous même, qui écrivons ces lignes, nous rougissons de salir le papier avec de tels souvenirs.

Sur qui cepentant comptiez vous pour l'accomplissement de l'un ou de l'autre de vos magnifiques desseins? Sur un homme, dont toute la carrière a été noblement parcourue; sur un homme, qui s'est fait une loi de la franchise; sur M. le vice amiral *Massieu de Cerval*. ... vous vous étiez étrangement trompé!

Nous enregistrons vos aberrations, parce qu'il est bon que la population française de Montevideo les connaisse et en prenne note: parce qu'il est bon que la France les connaisse et qu'elles aient du retentissement dans notre patrie. Nous n'avons laissé passer aucune de vos fautes sans la relever; maintenant nous attendons vos manifestations ultérieures, pour vous critiquer, s'il y a lieu; pour vous applaudir, si vous le méritez. Nous vous avons jugé, et nous vous jugerons toujours impartialement et à l'œuvre.

Nous serons toujours l'écho fidèle de nos compatriotes qui vous ont condamné, parce que vous leur avez nui; qui vous absoudront avec joie, si vous devenez leur véritable représentant. Tout ce qui est national a droit à leur respect, et l'obtient. Vous en avez sous les yeux deux preuves assez convaincantes: notre sincère confiance qui vient de s'adresser directement à S. A. R. le prince de Joinville, et notre admiration pour le vieux Marin, qui veut, quoiqu'il advienne, ne pas quitter la place où ses compatriotes peuvent avoir besoin de lui.

Ad. D.

Départ de la Coquette.

Le bâtiment de guerre Français, la *Coquette*, venu de Rio Janeiro, a quitté la rade de Montevideo la nuit dernière pour retourner au port d'où il était parti. M. le Vice-Amiral *Massieu de Cerval* a reçu, dit-on, du prince de Joinville une invitation pressante pour se rendre auprès de lui. L'honorable commandant de cette sta-

directement et sans façon quelque chose de relatif à son équipement. Mais le vieux général prenant un ton sérieux, lui répond:

Mon cher d'Albignac, à Paris, chez la duchesse de Luynes, quand nous jouions au creps, nous causions familièrement comme de bons amis et de bons camarades; mais à présent, et ici, ce ne peut plus être de même. Il faut que tu saches ce que c'est que la hiérarchie militaire. Tu as besoin d'un bridon et d'un sous-ventrière, dis-tu? C'est très bien; mais tu viens me demander cela, à moi, ton colonel? Ce n'est pas dans l'ordre. Il faut t'adresser à ton maréchal-des-logis-chef, qui fera son rapport à son lieutenant, qui le transmettra à ton capitaine. Le capitaine en référera au major, qui viendra ensuite prendre mes ordres, car je suis votre chef à tous. Comprends-tu bien cela, mon cher d'Albignac?

—Oui, mon général.

—Il faut qu'il en soit ainsi, ajouta M. de Montmorency, et pour tout.

—Oui, mon général.

A quelque temps de là, M. d'Albignac ayant été grièvement blessé à Iéna, M. de Montmorency va le voir et lui demande avec intérêt comment il se trouve. Quoique souffrant beaucoup, M. d'Albignac trouve plaisant de prouver à son colonel qu'il est resté pénétré de ses instructions sur la hiérarchie militaire, et, au lieu de ré-

tion a repon du. assure-t-on, que sa présence était nécessaire ici. Cette réponse rappelle celle de l'Amiral Leblanc : "Les affaires de la France avant tout."

Plusieurs de nos honorables compatriotes ont rapidement rédigé une lettre plutôt qu'une adresse pour le prince, et lui ont envoyé les journaux et les documents qui ont paru depuis le commencement d'avril. Espérons que cette démarche, faite au nom de tous, aura le succès que nous devons en attendre.

Le colonel Silva, par suite d'un engagement assez sérieux, a tué 40 hommes et faits 15 prisonniers à un détachement de Melgar.

Melgar est à Minas : et le brave colonel Silva se dispose à l'attaquer.

Le *Britannia* de samedi dernier publie la note suivante du commodore Anglais en réponse à celle qui lui fut adressée le 8 du courant par les Anglais résidant à Montevideo. Elle est adressée au Pro-consul Anglais.

"A bord de la Frégate de S. M. B. *l'Alfred*.

"Montevideo, 9 avril 1843.

"Monsieur, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 8 courant, à laquelle était jointe la pétition d'un grand nombre d'Anglais résidant dans cette ville pour être protégés. Veuillez, pour réponse, les informer qu'ils peuvent être sûrs que l'existence et les propriétés des citoyens Anglais, seront défendues par moi, aussi long-temps qu'existera celui qui commande les forces prêtes à les faire respecter.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Commodore J. B. Pavis.

Monsieur Désiré Boccardi, capitaine de la 5e compagnie des Volontaires Français 2e bataillon, demeure rue des Fossés du Marché à gauche, maison Caseaux. Avis aux Français

FAITS LIVERS.

On a reçu aujourd'hui à Paris des nouvelles de l'expédition qui parcourt les montagnes de l'Oucensier. Patout, à notre approche, les tribus se sont soumises. C'est la colonne du gouve-

prendre simplement à sa question, il lui dit le plus sérieusement du monde :

— Mon général, donnez vos ordres au major, qui les transmettra à mon capitaine, qui en fera part à son lieutenant, qui m'enverra mon maréchal-des-logis chef, à qui je dirai que je me sens mieux, et qu'en définitive cela ne va pas mal.

Le vieux général ne put s'empêcher de rire de la gaité que M. d'Albignac conservait au milieu de ses souffrances. Napoléon en rit beaucoup aussi lorsqu'on lui conta l'aventure.

On sait que lorsque l'empereur Napoléon improvisa son aristocratie, il nomma des princes, des ducs, des comtes et des barons. Suivant l'usage, la liste de ces notabilités fut expédiée de la secrétairerie d'état aux bureaux des journaux de la capitale, pour y être insérée. A cette époque aussi, chaque journal avait un censeur spécial. Celui de la *Gazette de France* était un M. Lasalle qui, ce jour-là, vint par désœuvrement passer sa soirée au bureau du journal et se faire représenter les épreuves du numéro du lendemain où devait se trouver la nomenclature de la noblesse impériale. Tous les noms, ainsi que les nouveaux titres, avaient été correc-

qui désireront faire partie de cette compagnie. Le général qui a jusqu'ici les honneurs de la campagne; on n'a pas de nouvelles de celle du duc d'Angoulême, qui, d'ailleurs, avait choisi une zone moins périlleuse et déjà soumise. Du côté de la province d'Oran, le général Lamoricière est toujours en observation, et le général Bédouin achève par quelques razzias la pacification du cercle de Tiemcen. Depuis quelques semaines, on peut remarquer dans les rues de Paris le fils du célèbre Ben-Aïssa, qui défendit Constantine contre les maréchaux Clausel et Vaïe. Son père, magnifique vieillard, a été, on le sait, condamné à mort pour complot, et incarcéré plus tard aux îles Marguerite, par suite d'une commutation de peine. Aujourd'hui, il vient d'obtenir la permission de résider à Montpellier, qui devient sa prison. Toute la fortune des Ben-Aïssa, qui est considérable, est aujourd'hui gérée par le fils, jeune homme de vingt-cinq ans, et doué d'une intelligence remarquable. Il parle français avec une grande facilité, fait lui-même ses emplettes dans les magasins et a acheté pour vingt mille francs de pierres qu'il veut porter à sa femme. Sur les terres des Ben-Aïssa, situées dans les plateaux de l'Atlas, se récoltent vingt-cinq mille hectolitres de blé. Son palais à Constantine était si vaste, qu'après en avoir démoli une grande partie pour en faire une place, il en reste encore assez pour que le propriétaire en tire de vingt-cinq mille francs de revenu. Du reste, le fils de Ben-Aïssa aime la France et les Français. Paris surtout lui plaît beaucoup, et les Parisiennes ne lui sont pas indifférentes. Quand il est à table, il enfreint sans scrupule les interdiction du Coran, et s'aple volontiers le Champagne. Au si sa mère de Constantine commence-t-elle à désespérer de lui, et quand elle en parle, elle dit avec douleur : Catholique, mon fils, catholique ! Le fils de Ben-Aïssa est en instance auprès du ministère de la guerre pour diverses restitutions de valeurs mobilières et immobilières. On évalue son revenu à plus de cinq cent mille francs.

Nouvelle mésaventure du Télémaque.

Les opérations du sauvetage du *Télémaque* sont de nouveau abandonnées et la péripétie la plus déplorable, vient de mettre fin aux espérances des actionnaires, dupes encore une fois.

M. Taylor, entrepreneur du sauvetage du *Télémaque*, a abandonné cette entreprise, en ne laissant pour tout salaire, à 35 ouvriers qu'il avait fait venir d'Angleterre, qu'un morceau de papier où le montant de leur dû est, écrit, e-

tement imprimés, à l'exception d'un seul, celui de M. de Caulaincourt. Au lieu de duc de Vincennes, le compositeur d'imprimerie avait mis duc de Vincennes. Ce mot ayant été mal écrit sur la pièce manuscrite, l'ouvrier, qui n'avait jamais entendu parler de Vincennes, crut que l'empereur voulait tirer ainsi son grand-cœur, en commémoration du tragique événement que ce nom rappelait. A l'idée de la colère que Napoléon eût éprouvée en voyant un tel travestissement de nom, le censeur impérial faillit se trouver mal.

L'empereur n'avait d'heure fixe ni pour son coucher ni pour son lever. Quelquefois, dès quatre heures du matin, il était sur pied. Les ministres devaient se trouver aux Tuileries à six heures en été, à huit heures en hiver. Un seul, le duc Decrès, ministre de la marine, qui, sous la restauration, fut assassiné par son valet de chambre, n'arrivait jamais à l'heure. Quoique Napoléon affectionnât cet administrateur, il le rudoyait lorsque le matin il s'était fait trop attendre.

— Est-ce que vous êtes malade, monsieur le duc ? lui demandait-il assez durement.

— Non, sire.

— Au fait, vous avez une maladie avec laquelle vous

qui s'élève à peu près à 150 fr pour chacun. Ces ouvriers ont travaillé pendant cinq à six mois pour ne rien retirer de leur travail, et sont abandonnés sans pain, sans vêtements et dans l'impossibilité de retourner chez eux.

M. Taylor leur avait dit de se rendre au Havre pour être soldés, et à leur arrivée, ils ne le trouvèrent plus. Car il n'avait fait qu'apparaître à l'hôtel *Whitely's*, où il logeait, et depuis lors, toutes les recherches que l'on a faites ont été infructueuses. Il laisse à peu près 28.000 francs de dettes, tant au Havre qu'à Quillebeuf.

Un de ses associés est en prison, pour des billets souscrits par lui, et auxquels il n'a pu faire honneur.

Les ouvriers viennent de repartir pour Quillebeuf, afin de voir s'ils pourraient s'indemniser par la vente des matériaux qui ont servi à soulever le *Télémaque*.

INCENDIE A LIVERPOOL.

Le *Times*, d'hier 23, nous apporte la nouvelle d'un incendie considérable à Liverpool.

Le 22, à six heures du matin, on s'aperçut que les magasins de goudron et de résine de MM. Platt et fils étaient en feu. Ces magasins sont très vastes, et ont leurs fronts situés sur les quatre rues du parlement, du Groenland, de New-Hall et Jamaica. Ils occupent un espace de près de 700 yards carrés. Les flammes, alimentées par tant d'objets combustibles, défient tous les secours, et s'étendirent bientôt sur tout le voisinage.

Le feu, excité par une forte brise du S.-O., qui traversait la rivière, fut bientôt porté sur les magasins situés à l'est tandis que le foyer de l'incendie atteignait les maisons à l'ouest. Le résultat fut qu'à huit heures le tout ne formait qu'un monceau de ruines. Le quartier voisin, très peuplé, est sérieusement menacé, et tandis que les habitants déménagent, les pompes, désespérant de venir à bout du fléau, s'occupent de l'empêcher d'étendre ses ravages. Toute la rue de New-Hall est détruite, et celle de Groenland sérieusement endommagée. On ne peut encore estimer le dégât ; les magasins contenaient du blé, de la farine et du coton.

Au départ du convoi de dix heures et demie on n'était pas encore maître du feu : le vent continuait de souffler et d'activer les flammes.

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 19 avril

Brè ne, en 52 jours, barque brémoise *Maria*

êtes venu au monde : la paresse.

Après son mariage avec Marie-Louise, il conduisit la jeune impératrice, à Cherbourg. On faisait alors dans ce port d'importants travaux. Napoléon s'embarqua un matin avec le ministre de la marine, qui l'avait accompagné dans cette tournée, pour aller visiter une écluse de chasse destinée à prévenir l'invasion. Pendant le trajet, il s'entretenait familièrement avec un vieux marin auquel il avait donné pour retraite la place de capitaine du port. L'embarcation impériale arrivée dans le voisinage de l'écluse, Napoléon examina attentivement ce grand travail, et s'adressant au vieux marin, lui demanda son avis, en disant :

— Eh bien ! qu'en pensez-vous ?

— Sire, je pense que c'est beaucoup d'argent jeté à l'eau en pure perte.

— Comment cela ? Ne croyez-vous donc pas qu'une pareille écluse puisse suffire pour empêcher les irruptions du galet ? On me l'a cependant assuré.

— Sire, celui qui a dit cela à votre majesté est un imbécile.

A ces mots, Napoléon se retourna avec vivacité vers le ministre de la marine :

— Vous l'entendez, monsieur le duc, lui dit-il en souriant ; certes, ce n'est pas moi qui le lui fais dire.

Albina, a Bunze et comp., avec chargement général; suit pour Buenos-Ayres.

Buenos-Ayres, polacre sarde *Grillo*, a Llavallol, sur pour Gènes.

En partance.

Rio-Janeiro, sumaque sarde *Consolation*.

Rio-Janeiro, bateau a vapeur anglais *Ardent*.

AVIS.

LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Avis aux Marchands Bouchers.

Ceux qui voudront soumissionner pour fournir de la viande fraîche à la Légion Française, se présenteront à l'Etat Major, rue San Carlos, près le Cabildo.

Avis aux Boulangeries.

Les boulangeries qui voudraient traiter pour la fourniture du pain journalier nécessaire à la Légion, sont invitées à se présenter à l'Etat Major de ce corps où il leur sera donné connaissance des conditions du marché.

Avis au Commerce.

Tous ceux qui auraient à vendre de la viande salée sèche ou en bariols, haricots, ris, vin de Bordeaux, café, tabac, bois à brûler et autres objets de consommation, sont invités à présenter leurs échantillons avec les plus justes prix à l'Etat Major de la Légion, rue San Carlos, à côté du Cabildo :

Tout doit être de bonne qualité.

BATAILLON

De Volontaires Français.

1re COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.

Le capitaine de la 1re compagnie de voltigeurs fait savoir à toutes les personnes inscrites dans sa compagnie et qui n'ont pas de fusil de vouloir bien passer chez M. Jérôme, Estaminet Français, rue des pêcheurs, où il leur sera délivré des fusils français.

Montevideo, 15 avril.

Le commandant de la compagnie
POYSEINJEAN.

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français

sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

Les ouvriers menuisiers et charpentiers faisant partie du régiment des Volontaires Français sont invités à se mettre aujourd'hui à midi, à la disposition du lieutenant Sicard pour des travaux urgents à la casernes. Leur travail leur sera payé.

24me. compagnie dite de la

COCARDE

chez M. Rouillier, [Sénateur]

Tous les français voulant faire partie de cette compagnie, peuvent se présenter aujourd'hui jeudi et jours suivants chez M. Rouillier [Sénateur] au Café de la Cocarde où ils recevront des armes et des munitions.

Les français demeurant en dehors du Marché et qui voudront faire partie de la troisième compagnie sédentaire sont invités à aller se faire inscrire chez M. Raimond, capitaine de cette compagnie, à côté du café de l'Immortel.

2me. compagnie sédentaire.

Les Volontaires faisant partie de la dite compagnie, sont prévenus que M. Bocciardy, nommé capitaine en remplacement de M. Aubriot, démissionnaire distribuera dorénavant le reste des armes nécessaires à l'armement général de la compagnie dans son habitation connue sous la dénomination de M. Cazos. Le vivres y seront également distribués de 9 à 11 heures.

Tous les Français faisant partie de la première compagnie sont priés de se faire inscrire chez Mr. Pélabère, rue San Francisco, Maison Laporte, et ceux faisant partie de la seconde chez M. Aubriot, rue de los Pescadores.

Bataillon des Volontaires Français.

Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles,

maison Pernin à côté de la Police, en face le magasins du *Pavillon Français*.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.

A l'armurerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon à 6 patacons-

AVIS DIVERS.

On trouvera à l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille la *Marspillaire*, le *Chant du Départ*, le *Veillons au salut de l'Empire* et la *Parisienne*.

PORTRAITS A L'ESTOMPE.

Pour les portraits de face 6 patacons.

Pour ceux de profil 4 " "

S'adresser rue de los Pescadores, no. 84, maison de M. Gourouilhau, à droite dans la cour.

VENTA DE MUEBLES USADOS.

A las familias pobres!!

En la calle que corre de norte a sur, 2^a de la ciudad nueva, frente a la botica del Leon de Oro, al lado de la panaderia de Costa, se venden especie de muebles usados por muy bajo precio; teniendose solo en vista de hacerse de ellos.

VENTE DE MEUBLES.

Favorable aux familles pauvres; on les trouvera à un prix très modéré et de tous genres, dans le 2me rue de la nouvelle ville qui va du nord au sud, vis-à-vis la pharmacie du Lion d'Or, auprès de la boulangerie de Costa.

ENROLEMENT.

Les individus qui voudraient entrer dans le corps de l'artillerie de place peuvent se présenter chez M. Joachim BERNARD, rue St. Louis no 51, où à son établissement de las Bovedas: ils recevront une prime de seize patacons et prendront connaissance des avantages qui leur sont offerts.

AVIS INTERESSANT.

Dans le magasin, rue de San Pedro ou du Porton, maison de Do. Benito Blanco, à la seconde porte en montant vers la Buena-Vista sur la droite, on a reçu de France depuis quelques jours une certaine quantité de haricots, d'excellente qualité qui se vendront en gros ou au détail au prix le plus modéré, comme aussi une partie de jambons de Bayonne qui se donneront aux mêmes conditions.

S'adresser à Mr. LANSAC, au dit magasin.

AVIS INTERESSANT.

Un français, fabricant de matelas, nouvellement arrivé dans cette capitale, a l'honneur d'exposer qu'il arrange les vieux matelas et met comme neuf, leur tout la poussière et d'autres saletés qu'ils peuvent contenir, soit chez les intéressés, où chez lui, en lui fournissant ce qui lui est nécessaire, à 16 réaux chaque; les instruments pour confectonner sont de nouvelle méthode, qu'ils ne laissant rien à désirer; également des matelas neufs, de laine supérieure, pesant 2, 3 et 4 arrobes, au prix de 60, 74 et 88 réaux chaque; ces qualités de matelas donnent un tiers du profit, plus que ceux qui se fabriquent dans le pays; S'il y a quelqu'un qui désire, à l'agence de servidumbre, dans la maison neuve de Don Juan-Maria Perez, avant d'arriver au marché, on trouvera avec qui traiter.

Le Gérant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.